

de nombreuses années. Dans ce pays sauvage, montueux, séparé des routes, l'enfant grandissait, libre, sous son père, et apprenait tout presque de lui-même. Les combinaisons mathématiques l'occupèrent de bonne heure ; et, dans la convalescence d'une maladie, on le surprit faisant des calculs avec les morceaux d'un biscuit qu'on lui avait donné. Son père avait commencé à lui enseigner le latin ; mais lorsqu'il vit cette disposition singulière pour les mathématiques, il la favorisa, procurant à l'enfant les livres nécessaires, et ajournant l'étude approfondie du latin à un âge plus avancé. Le jeune Ampère connaissait déjà toute la partie élémentaire des mathématiques et l'application de l'algèbre à la géométrie, lorsque le besoin de pousser au-delà le fit aller un jour à Lyon avec son père. M. l'abbé Daburon (depuis inspecteur-général des études) vit entrer alors dans la bibliothèque du Collège M. Ampère, menant son fils de onze à douze ans, très-petit pour son âge. M. Ampère demanda pour son fils les ouvrages d'Euler et de Bernouilli. M. Daburon fit observer qu'ils étaient en latin : sur quoi l'enfant parut consterné de ne pas savoir le latin, et le père dit : « Je les expliquerai à mon fils ; » et M. Daburon ajouta : « Mais c'est le calcul différentiel qu'on a employé, le savez-vous ? » Autre consternation de l'enfant ; et M. Daburon lui offrit de lui donner quelques leçons, et cela se fit.

Vers ce temps, à défaut de l'emploi des infiniment petits, l'enfant avait de lui-même cherché, m'a-t-on dit,

biographes. Son père exerçait à Poleymieux la charge de notaire ; il s'établit à Lyon, au commencement de la révolution, fut nommé juge-de-paix du canton de la Halle-au-Blé, et devint une victime de la Terreur, en décembre 1793.